



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020 DE SWISSRESPECT DU 2 juin 2021, 10h30 par visio conférence

Le contrôle des présences est effectué et répertorié selon liste séparée

Le président Peter Hofmann adresse ses vœux de bienvenue à l'assemblée.
L'ordre du jour de l'assemblée générale est accepté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Le président soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2020 à l'approbation de l'AG. Ce document a été remis à l'ensemble des membres avec la convocation.

Il est présenté à l'écran et accepté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2020

Le rapport a été remis à l'ensemble des membres, le secrétaire général en donne un rapide résumé.

Le vice-président Jean-Daniel Balet dresse un rapide résumé de son éditorial. Il insiste sur les points suivants :

- Les médias accordent plus d'importance aux gens qui parlent fort, plutôt qu'aux gens qui parlent vrai
- Il s'agit de faire en sorte que le respect soit transmis aux générations futures et donc vérifier sa propagation dans les instituts de formation

Le secrétaire général parcourt ensuite rapidement le rapport de gestion qui est accepté à l'unanimité.

3. Rapport de trésorerie et de l'organe de contrôle

Conséquemment à l'approbation du rapport annuel, le secrétaire donne lecture des comptes 2020. Ceux-ci présentent un léger déficit de CHF 3'145.-.

La lecture du rapport de révision pour l'exercice écoulé ne donne lieu à aucun commentaire particulier, il est accepté à l'unanimité.

4. Approbation des rapports et comptes 2019 et décharge au comité

L'assemblée approuve les comptes et le rapport de révision tels que présentés et donne décharge aux organes de l'association à l'unanimité.

5. Elections statutaires : présidence, comité

Comme à l'accoutumée, la présidence de l'association change chaque 2 ans. Aussi le président en exercice accepte de prolonger son mandat d'une année.

Sa nomination est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Le comité propose d'élire Laurent Franceschetti comme nouveau membre du comité. Laurent est un entrepreneur informaticien, spécialisé dans la compliance. Il dirige à Genève la société Settlenext, qui est active dans le domaine du conseil fiscal et administratif pour des sociétés de private banking.

Sa nomination est acceptée à l'unanimité.

6. Cotisations annuelles

L'assemblée décide de reconduire les cotisations annuelles sur les mêmes bases que les années précédentes, soit CHF 100.- pour les personnes privées et CHF 1'000.- pour les entreprises.

7. Nomination de l'organe de révision

L'assemblée accepte la réélection de la fiduciaire Fidag comme organe de révision à l'unanimité.

8. Divers

La convocation à l'assemblée générale comportait un point qui demandait aux membres de s'exprimer sur l'intérêt de mettre sur pied un blog, qui permettrait d'alimenter et de nourrir les thèmes et les réflexions de notre association.

Cette proposition a été acceptée par la grande majorité des votants.

Un membre s'est joint à notre séance, il s'exprime en disant qu'il n'est pas toujours d'accord avec nos prises de position. Le comité prend note et comprend la situation.

Pour le procès-verbal

Eric Balet

Sion, le 8 novembre 2021